



Mesures sanitaires préventives

1. Distanciation physique et activités extérieures

Les campeurs qui développeront des symptômes sur le camp seront invités à maintenir une distanciation physique avec les autres campeurs, que ce soit lors des repas, des cours de groupe ou dans le chalet. Aussi, les déplacements entre les locaux sont fréquents durant la journée et certaines activités sont prévues à l'extérieur tout au long de la semaine.

2. Mesures d'hygiène

Les campeurs sont invités à se laver les mains régulièrement. Des consignes de bonne hygiène sont affichées dans toutes les salles de bain et les lieux d'hébergement et un rappel est fait par les moniteurs. Nous encourageons les parents à consulter le site qui suit et à en parler avec leur enfant: <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/prevention-des-accidents-des-lesions-et-des-maladies/gestes-limiter-transmission-maladies-respiratoires-infectieuses>

3. Port du masque

En cas d'apparition de symptômes, le masque devra être porté pour la durée qui sera recommandée par le ou la responsable des soins. En dehors de ces situations, le masque peut aussi être porté par ceux qui souhaitent diminuer leur risque. **Veillez prévoir 5 masques (de procédure ou en tissu) au minimum dans les bagages à porter lors des activités de groupe.**

Gestion des symptômes de maladies respiratoires infectieuses lors du séjour

Si votre enfant présente un ou plusieurs symptômes de maladies respiratoires infectieuses durant son séjour au Camp musical, il devra porter un masque lors des activités de groupe. Si besoin, nous vous contacterons afin de prendre la meilleure décision pour lui et les autres campeurs. Le cas échéant, il pourrait manger à une table placée à l'écart des autres à la cafétéria et dormir dans une chambre séparée jusqu'à la disparition complète de ses symptômes.

Si votre enfant développe de la fièvre sur le site du camp, nous vous contacterons afin de décider avec vous s'il doit retourner à la maison ou s'il peut rester sur le site du camp.

Soyez assurés que si des changements à nos procédures en matière de soins de santé déjà en place devaient être requis, nous serons prompts à les implanter.